

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 12 Mars 1885

REPRÉSENTATION D'OTTAWA

Le gouvernement Mowat fait une ré distribution de sièges. Il veut remanier les limites des divisions électorales existantes, de façon à se fortifier auprès des électeurs. Tout cela sous le prétexte de consacrer le principe de la représentation basée sur la population.

C'est pour la seconde fois que le gouvernement Mowat remodèle ainsi la carte politique d'Ontario. Son premier remaniement date de 1874, et l'on voit qu'il ne s'attarde pas en besogne. Et ce sont les mêmes gens qui hurlaient si fort, en 1882, quand sir John Macdonald répartit d'une façon plus équitable la population des différents comtés. Leurs dénominations résonnent encore à nos oreilles, tant elles furent violentes, persistantes, acharnées. Quelle flagrante insincérité!

Mais en 1885 comme en 1874, M. Mowat a l'air d'oublier l'existence de la ville d'Ottawa. Si dans sa redistribution de seats, c'est le principe de la représentation basé sur la population qui doit prévaloir, eh bien qu'il l'applique. A ce compte, Ottawa devrait avoir deux mandats au lieu d'un.

Ce n'est pas la première fois que les conservateurs réclament cette augmentation de représentation, mais les grils d'Ontario ont toujours fait la sourde oreille. Nous sommes conservateurs: c'est un crime impardonnable.

On a même entendu, à la dernière élection de M. Baskerville, M. McIntyre, le champion du parti libéral, soutenir en plein hustling que la capitale n'avait pas droit à deux députés. En vain, on lui prouva que des comtés de 3,000, de 5,000, de 7,000 âmes avaient obtenu chacun un représentant en 1874, il ne voulut rien entendre. Mais le peuple se vengea en lui infligeant à lui et aux siens une sanglante défaite.

Nous voyons que le Sun demande à grands cris que notre ville soit traitée plus équitablement. Il est fort digne néanmoins que son appel trouve de l'écho auprès du gouvernement. Est-ce l'abondance des débats futiles que ses suivants soulèvent, est-ce la stérilité de la tâche que lui et les siens poursuivent, qui auraient déseillé de la sorte M. Blake? Les deux ont probablement contribué à cette œuvre, et je ne suis étonné que d'une chose, c'est que ce résultat ne se soit pas produit plus tôt.

Je conçois, en effet, que Sir Richard Cartwright, l'homme qui sacrifierait volontiers la lumière du soleil au soutien d'une théorie, fût elle même absurde, puisse se satisfaire d'un rôle puéril et sans valeur comme celui que le parti libéral a toujours joué dans notre monde politique; je conçois encore que certains esprits étroits et mesquins ne voient pas plus loin que la conséquence immédiate de l'acte qu'ils accomplissent en se faisant un système de critiquer quand même leurs adversaires, d'apercevoir canaillerie, maladresse ou ruine partout où ils n'ont pas eux mêmes passé, enfin d'être des gens d'opposition, parcequ'ils se sont

mis en tête que c'est par là qu'ils escaladeront le pouvoir; mais, si je comprends cela venant de la part de tous ces gens, je me suis toujours demandé en retour comment M. Blake a su se plier à ces errements de l'esprit et du cœur, à cette étroitesse de vues qui ne me paraissent pas à la taille de son talent ni de son caractère.

La séance d'aujourd'hui a été comme d'habitude féconde en débats, et le temps s'est ainsi passé assez agréablement jusqu'à minuit, sous les regards d'une galerie qui se dépeuplait à vue d'œil. C'est M. Cartwright qui est descendu le premier dans la lice, et il a prononcé un long discours au soutien d'une motion pour faire produire devant la Chambre tous les ordres en conseil et autres documents relatifs au retrait de l'emprunt consolidé 5 pour cent, échu le 1er janvier 1885. On ne pouvait pas s'attendre naturellement à voir le financier griller l'accolade de la félicitation à sir Leonard Tilley, mais j'aime à enregistrer à son crédit qu'il a apporté à sa tâche de critique plus de dignité qu'on n'a l'habitude d'en rencontrer chez lui. Il ne pouvait manquer cependant de trouver mauvais et funeste tout ce que le ministre des Finances a accompli de prédire au pays un avenir sombre et bien chargé de ruines. Il y a longtemps que cela ne tire plus à conséquence, et je n'ai vraiment pas le courage d'en vouloir à cet homme pour la tenacité dont il fait preuve dans l'exercice de son métier difficile et ingrat.

M. Blake est venu à la rescousse de son premier lieutenant et a achevé de charger le tableau; mais, sir Leonard Tilley a fait ample justice de toutes ces pompeuses déclamations, en racontant sans phrases ni commentaires inutiles l'histoire de toute la transaction mise en cause et en donnant sa parole d'honneur homme que toutes les prévisions des adversaires du gouvernement ne se produiraient pas. Plusieurs bills privés t ensuite été adoptés en troisième lecture, et après un long discours de M. Cameron (Huron) pour établir le droit que les Territoires ont de se faire représenter à la Chambre des Communes, le bill aux fins de modifier la loi de la preuve dans les causes criminelles a entraîné une longue et intéressante discussion à laquelle ont pris part l'honorable J. A. Chapleau, MM. Ives, Robertson Woodworth, McCarthy, Tupper et qui s'est terminée par l'adoption de la mesure sur un vote de 74 contre 39.

LES FAIBLESSES DE M. MERCIER

A son arrivée à Québec, dimanche dernier, M. Mercier a été l'objet d'une petite ovation de la part d'un certain nombre de libéraux. Juché sur l'impériale d'une voiture de place, le chef de l'opposition a fait un discours dont l'Electeur nous a apporté le texte hier:

"Parfois, a dit M. Mercier, (nous citons textuellement) "parfois me voyant presque débordé par les calomnies amassées contre moi, j'ai eu des moments de faiblesse....."

Les faiblesses de M. Mercier! C'est un sujet de chroniques; nous ne ferons que le toucher aujourd'hui. Un jour, ses ennemis, ceux qu'il appelait "la clique de la Patrie," osèrent insinuer qu'il n'était pas l'homme des libéraux dans le district de Montréal. C'était une calomnie. M. Mercier eut de suite un moment de faiblesse, et craignant de ne pas arriver au pouvoir autrement, se mit à négocier une coalition avec les conservateurs.

A quelque temps de là, ses ennemis, ceux qu'il appelait la "clique de la Patrie," osèrent dire qu'il négociait une coalition avec les conservateurs. C'était une calomnie. M. Mercier eut encore un moment de faiblesse et plutôt que de ne rien avoir du tout, régla la contestation de l'élection de Terrebonne moyennant, on sait comment.

Pu de temps après, ses ennemis, la clique de la Patrie toujours, l'accusèrent d'avoir reçu \$1,500 des conservateurs pour le règlement de la contestation de l'élection de Terrebonne. (J'ose zéro j'riens tout). C'était une calomnie. M. Mercier eut un autre moment de faiblesse et se dit qu'il ne lui restait plus qu'à accepter les \$5,000 de M. Senécal après s'être fait peser par M. Benjamin Trudel.

Les faiblesses de M. Mercier! Ça deviendra légendaire.

AU PARLEMENT

11 mars.

Je ne sais si je me trompe, mais le chef de l'opposition me paraît lassé de ce temps-ci. Est-ce l'abondance des débats futiles que ses suivants soulèvent, est-ce la stérilité de la tâche que lui et les siens poursuivent, qui auraient déseillé de la sorte M. Blake? Les deux ont probablement contribué à cette œuvre, et je ne suis étonné que d'une chose, c'est que ce résultat ne se soit pas produit plus tôt.

Je conçois, en effet, que Sir Richard Cartwright, l'homme qui sacrifierait volontiers la lumière du soleil au soutien d'une théorie, fût elle même absurde, puisse se satisfaire d'un rôle puéril et sans valeur comme celui que le parti libéral a toujours joué dans notre monde politique; je conçois encore que certains esprits étroits et mesquins ne voient pas plus loin que la conséquence immédiate de l'acte qu'ils accomplissent en se faisant un système de critiquer quand même leurs adversaires, d'apercevoir canaillerie, maladresse ou ruine partout où ils n'ont pas eux mêmes passé, enfin d'être des gens d'opposition, parcequ'ils se sont

mis en tête que c'est par là qu'ils escaladeront le pouvoir; mais, si je comprends cela venant de la part de tous ces gens, je me suis toujours demandé en retour comment M. Blake a su se plier à ces errements de l'esprit et du cœur, à cette étroitesse de vues qui ne me paraissent pas à la taille de son talent ni de son caractère.

La séance d'aujourd'hui a été comme d'habitude féconde en débats, et le temps s'est ainsi passé assez agréablement jusqu'à minuit, sous les regards d'une galerie qui se dépeuplait à vue d'œil. C'est M. Cartwright qui est descendu le premier dans la lice, et il a prononcé un long discours au soutien d'une motion pour faire produire devant la Chambre tous les ordres en conseil et autres documents relatifs au retrait de l'emprunt consolidé 5 pour cent, échu le 1er janvier 1885. On ne pouvait pas s'attendre naturellement à voir le financier griller l'accolade de la félicitation à sir Leonard Tilley, mais j'aime à enregistrer à son crédit qu'il a apporté à sa tâche de critique plus de dignité qu'on n'a l'habitude d'en rencontrer chez lui. Il ne pouvait manquer cependant de trouver mauvais et funeste tout ce que le ministre des Finances a accompli de prédire au pays un avenir sombre et bien chargé de ruines. Il y a longtemps que cela ne tire plus à conséquence, et je n'ai vraiment pas le courage d'en vouloir à cet homme pour la tenacité dont il fait preuve dans l'exercice de son métier difficile et ingrat.

son notre confrère du Canadien, ne saurait faire une nomination plus populaire qu'en donnant à M. le juge Routhier une promotion à laquelle le désignent ses talents et sa brillante réputation.

L'honorable M. Poirier est de retour à Ottawa. Le grand banquet qui lui est offert par ses amis, aura lieu, jeudi soir, dans la salle du restaurant du Sénat. On croit que plusieurs ministres, sénateurs et députés seront présents et que l'on assistera à un véritable tournoi d'éloquence. M. Poirier a été accueilli au Nouveau Brunswick de la façon la plus enthousiaste.

Les fermiers dans beaucoup de comtés du Nebraska se servent de leur blé d'inde pour chauffage. Ils ont fait leur calcul et sont convaincus qu'il est meilleur marché brûler du blé d'inde que de le vendre et d'acheter du charbon. Le charbon se vend dans l'état environ 22 cents par boisseau et le bois ne peut pas se vendre dans les marchés de campagnes pour plus de 12 cents. Des expériences ont prouvé que 2 boisseaux de bois produisent plus de chaleur qu'un boisseau de charbon et les fermiers, par conséquent, brûlent le blé d'inde, se sauvant le travail de le porter au marché et de ramener du charbon à la ferme.

La Cause Mercier - assés

Paroles du Juge Ramsay, le 9 mars 1885

In this case the fact on which the most serious part of the accusation was founded has not only been proved, but it has been admitted and almost gloried on. The fact is that the complainant having the control of an election petition containing personal charges against Mr. Mowat, the Premier of the Province, had abandoned those charges, and that the condition of this abandonment was the payment of a sum of money in guise of costs. This was an illicit consideration.

ASSOCIATION ANONYME DE LA PREVOYANCE DU CANADA

Incorporée d'après les Statuts Consolidés du Canada, chap. 71 et ses amendements, et soumise chaque année à l'inspection du Gouvernement Provincial.

BUREAU PRINCIPAL: 162 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

DIRECTEURS: A. L. de Martigny, Ecr., Caissier de Banque Jacques Cartier - "Président" Hon. W. W. Lynch M. P. P., Vice-Président. Ben. Globinsky, Ecr., C. R. L. H. Masue, M. P., Président du bureau d'Agriculture de la province de Québec. John L. Cassidy, Ecr., Négociant. J. McIntyre, Ecr., Marchand. M. Babcock, Ecr., Manufacturier. John L. Harris, Ecr., Moutonier, N. B. Arthur Gagnon, Ecr. John Hopper, Ecr., Agent Général. Dr. J. J. Guérin, Ecr., M. D.

Les surplus sont déposés dans le trésor provincial. Pour informations s'adresser à M. CHARLES PARKER, No. 76, RUE SPARKS, OTTAWA. 1 an.

LES FAITS DU JOUR

Nous avons appris avec regret que l'honorable juge Cimon vient de perdre l'unique enfant que lui avait donné la Providence.

On annonce que des communications téléphoniques doivent être établies prochainement entre St. Hyacinthe, Montréal et Ottawa.

On mentionne différents juges, différents noms comme devant succéder à l'honorable M. Stuart, nommé juge en chef de la cour Suprême de la province de Québec. Le gouvernement, observe avec rai-

POUR LES PETES

FOURRURES

Assortiment complet de Fourrures de toutes espèces, tel que Robes pour voitures, Capots, Manteaux, Manchons, Casques, etc., chez H. I. COTE, 128, Rue Rideau.

Sirop des Enfants du Dr Goderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc. Demandez le Sirop du Dr Goderre et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis. PHEN, 25 Cts. LA BOUTEILLE, Seul propriétaire, S. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

J. B. ARIAL

PRINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER. MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES 526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables. Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes 17 mars 1885

CHAS. DESJARDINS

No. 40 RUE SPARKS, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES: La Citizens, DE MONTREAL. La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do Capital et Actif Réunis au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITEES, AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabricas et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec M. Chas Desjardins. BUREAU: Edifice de l'hôte Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. 1884

Bureau d'agent d'Immeuble

MACDONALD

NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884. A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESIDENCE, 253 R. E. NICHOLAS

I. D. TUCKERMAN, ENCANTEUR, COURTIER

MARCHAND A Commission

Bureaux: RUE SPARKS (En face de l'Hôtel Russell) OTTAWA.

Presentes de Noel

JOUR DE L'AN

C. H. DOUCET

(Ci-devant employé chez S. I. apotte)

MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES, (Bâtisse de l'Hôtel Russell)

RUE SPARKS, OTTAWA.

Confecti onne et répare toutes espèces de bijouteries.

GRAVEUR, ARGENTEUR ET DOREUR.

MONOGRAMMES (SPÉCIALITÉ). 12 déc 84

J. A. Oliver

AVOCAT.

Bureau: Intersection des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglison, Ottawa, Ont.

ARGENTA A PRETER Ottawa, 3 Janvier 1885.

A. CHABOT

472 RUE SUSSEX

NOUVEAU MAGASIN D'EFFETS POUR VOITURES

Assortiment complet de carrosses en bois pour toutes espèces de voitures moyennes, jantes, manchons de charmes etc., etc. Une boutique pour la confection des voitures est attachée à l'établissement. M. Chabot répare et fabrique à ordre toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dernier style. Une visite est sollicitée au numéro 472, Rue SUSSEX, Ottawa. 27 oct 2 m, 3 f p s

DORION & DELORME,

ARTISTES-PHOTOGRAPHES,

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, OTTAWA.

Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada.

Grands avantages pour les fêtes. Une douzaine de Portraits, CABINET SIZE, et un cadre valant \$1.00, pour \$3.00.

Photographie de toutes grandeurs, satisfaction garantie. Une visite est sollicitée chez

DORION & DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau. 18 Oct. 1883

TAPIS, TAPIS etc.

MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.

Ayant le plus grand assortiment, les meilleurs tapis, et les plus bas prix en fait de

Tapis, L'etrelais, Rideaux, Corniches, Pâtes, Garnitures et Meubles de toute sorte.

à la MAISON DE TAPIS D'OTTAWA, 148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie.

Ottawa, 17 Déc. 1883.

PIER, BOSTON. R BROS., N.Y D'ESTHEY York.

JULIEN, Pompes Funèbres Ottawa, cal.

Prifice SELLE

le faire place qui nous

directs.

WADIENS, DYSPEPTIQUES

LACERTE, Lévis, P.Q.

ERDURE, NERIE

ble, Chaines, Vitres, Mastir

LERIE, WILLIAM

nteurs & Cie.

rie Chinoise

REAU, MOUSIE.

AWA.

Résumé Télégraphique

CANADA
La Chambre d'Agriculture Provinciale de la Nouvelle Ecosse...

Un cas singulier de fracture est arrivé samedi matin, aux moulins Gravel, à Etchemin. Un ouvrier de Saint Joseph de Lévis, est entré dans l'établissement pour se mettre à l'ouvrage...

ETATS-UNIS

Une rencontre entre les deux fameux boxeurs Ryan et Sullivan doit avoir lieu à la Nouvelle-Orléans au mois de mai.

La législature du Dakota a adopté le projet de loi permettant aux femmes d'occuper des charges publiques.

On croit que l'ex gouverneur Waller sera nommé ambassadeur américain à Loudres.

EUROPE

Le gouvernement anglais a l'intention de construire 50 steamers à roues placées à l'arrière, qui seront employés sur le Nil.

Des volontaires sont réunis secrètement à Philippopolis pour envahir la Macédoine. Huit bataillons de troupes turques sont partis pour le lieu de l'insurrection en Albanie.

On rapporte que 4000 soldats russes ont quitté Tiflis il y a quinze jours environ se dirigeant sur Arkabad.

Les français après cinq jours de combat ont emporté toutes les positions des Chinois autour de Keelung. Il y a eu 40 soldats français tués et 200 blessés.

Il règne une grande excitation dans les cercles financiers en Angleterre par suite de la nouvelle reçue cette après-midi que les troupes russes ont pénétré plus avant dans l'Afghanistan.

Visite Spéciale à Ottawa

SUCCÈS MERVEILLEUX

Les chirurgiens du Grand Institut International pour la guérison des maladies de la gorge et des poumons, 173 rue Church Toronto, seront au GRAND UNION jeudi, le 12 mars, le 13 et le 14 pour le traitement spécial de tous les maux des organes respiratoires, telles que catarrhe, surdité, bronchite, asthme, faiblesse des poumons et consommation.

Ce sont les médecins de grande expérience. Ils rendent la santé à des milliers de pauvres malades qui avaient été condamnés par les médecins de leurs familles. Ils se servent du spiromètre pour éprouver la capacité de leurs poumons, de respirateurs pour permettre aux médicaments d'agir directement sur le siège de la maladie. Le nombre considérable de patients qu'ils ont sous leurs soins leur permettent de mettre leurs prix à la portée de tous.

Le public peut être sûr que la plus grande sincérité préside aux réponses données dans les consultations. Rendez-vous de bonne heure pour que les chirurgiens aient le temps de faire un examen minutieux. Les consultations sont gratuites.

20 lbs Cassonade Blanche \$1.00
15 de Sucre Granulé \$1.00
Une magnifique lampe valant \$2.50 pour \$1.00

Oscar McDONELL
ÉPICERIES, PROVISIONS, VERRERIES, VAISSELLE
101 RUE RIDEAU.

LA QUESTION D'UNE LOI DE FAILLITE

(Suite)

Lorsque la civilisation a développé chez un peuple un grand mouvement de transactions et d'affaires, la législation doit être nettement formulée, les solennités qu'elle emploie doivent être claires et commandées par l'utilité, et un esprit large et équitable doit présider à leur application.

Dans la loi de faillite que j'ai soumise au peuple du Canada, j'ai voulu établir en principe le contraire de ce qui résulte aujourd'hui, dans toute la Puissance, de la doctrine et de la procédure, à savoir que les tribunaux sont les appréciateurs souverains de ce qui constitue une fraude, un délit, un droit, un devoir, un pouvoir; qu'à l'encontre d'une législation basée sur les us et coutumes de chaque province, il fallait dans l'intérêt du commerce extérieur, des relations étrangères avec les commerçants des différents pays du monde, passer une loi d'après laquelle tout commerçant pût transiger des affaires avec sécurité et fût en état de se guider au milieu des difficultés qui surgissent à chaque instant avec notre état de choses actuel.

Je n'ai pas voulu démontrer qu'il faut surtout se préoccuper du sort des actes qui se réalisent aux approches de la faillite. Car la peine infligée au failli n'est pas pour les créanciers de bonne foi une protection efficace. Elle ne les défend pas contre les tentatives de ceux qui ne voient dans les approches de la faillite, qu'un motif de se mettre à couvert de ses conséquences, qui par complaisance ou par crainte obtiennent soit une partie de l'actif, soit des titres et volent ainsi la masse.

Ce qu'il importe beaucoup en matière de faillite, c'est de surveiller les actes dont elles deviennent l'occasion. On ne doit pas craindre de les considérer comme suspects, puisque l'imminence de la fraude prête naturellement à leur imprimer ce caractère. Telles sont les raisons qui m'ont fait déclarer nulles toutes les transactions faites à titre gratuit, et certains paiements hâtifs faits par le commerçant dans les deux mois qui précèdent sa faillite.

Bien plus, j'ai voulu que l'enregistrement de certaines transactions servissent de bases à la confiance des gens d'affaires en général. Car ceux qui sont contre les bureaux d'enregistrement veulent échapper aux investigations qui feraient disparaître les apparences trompeuses d'un crédit boiteux.

Mais, pour donner de l'efficacité à l'opération de cette loi, il faut qu'un officier public soit chargé de la mettre à exécution. Sa poursuite, laissée aux créanciers eux-mêmes, ne serait accomplie, en effet, qu'avec bien peu de zèle; le souvenir des relations anciennes, l'espoir d'en nouer de nouvelles, et plus fructueuses, étant des obstacles qu'on ne se décide pas facilement à franchir.

Bien souvent aussi, il adient que certain créancier est porté naturellement à l'indulgence pour celui qui a succombé à un danger qui plane sur sa propre tête. Plus la peine est sévère alors, plus sont vives ses répugnances à la provoquer, et ce sentiment qui fait prévoir l'impunité est un encouragement à la fraude.

Ces motifs m'ont paru suffisants pour demander que l'Etat nommât des officiers publics, chargés de mettre la loi à exécution, sans faiblesse comme sans mollesse. Pour obtenir ce résultat, ne fallait-il pas que ces officiers publics, les syndics, fussent indépendants des créanciers et du failli, soustraits à la puissance occulte de ces puissants du commerce et libres de toute contrainte, de tout intérêt, de toute spéculation.

En outre la loi doit voir avec un œil jaloux, à ce que le Syndic soit tout entier à l'accomplissement des devoirs que ses grands pouvoirs lui imposent; mais, elle place à ses côtés une centaine de vigiles soupçonneuses, déflantes, dans la personne de chaque créancier—qui peut exiger le paiement de sa réclamation dans le cas d'infraction grave.

L'obligation imposée jusqu'à au créancier de supporter les frais encourus pour réprimer des abus qui s'attaquent autant à la masse qu'à lui-même, neutraliserait aussi les précieux avantages que j'avais en vue. Les commerçants ne sont déjà que trop portés, en effet, à ne voir dans les faillites qu'un accident à peu près inévitable et qu'ils font entrer dans leurs prévisions budgétaires de chaque année, et

cette charge ajouterait à la répugnance qu'ils ont à dénoncer ces spéculateurs véreux et éhontés qui sont la gangrène du commerce. Il fallait donc que l'Etat se chargeât de pourvoir aux frais de justice et c'est ce que j'ai suggéré.

A. X. TALBOT, Avocat

(A suivre.)

INSTITUT CANADIEN

Dimanche prochain, à 8 heures, au Cercle des Familles de l'Institut, conférence par M. le Dr Valade, sujet: "Impressions de voyage à la Nouvelle-Orléans." Prix d'admission, 10 cts.

Union Saint-Thomas

Les membres de cette société sont priés de se réunir à leur salle (vis à vis la basilique) dimanche, le 15 courant, à 7 heures a. m. précises, pour se rendre en corps à la célébration de la fête patronale de l'Union St Joseph de Hull.

N.B.—Les membres qui n'ont pas d'insigne pourront s'en procurer à la salle.

Par ordre,

M. A. RATTEY, ISIDORE COTÉ, Sec. Archiviste. Président.

LE MONDE ET LA VILLE

Les réparations au pont McLaren sont poussées activement.

La cour Suprême s'est ajournée hier jusqu'à lundi prochain.

Ce soir au théâtre Royal, on jouera l'opéra intitulé "Madame Favart."

Les courses du club de raquettes des Carabiniers ont lieu cette après-midi sur le carré Cartier.

Finnan Haddies à vendre, à 8 cts par livre, chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

On se prépare activement aux scieries de M. Eddy à reprendre les opérations du printemps.

Le pont de chemin de fer érigé sur la rivière Des Joachim sera ouvert au trafic à la fin de ce mois.

Les souvenirs apportés d'Egypte par M. le capitaine Amoudin sont exhibés depuis quelques jours à la salle d'amusement de M. McCaffrey.

Un détachement considérable d'ouvriers est parti d'Ottawa hier pour aller travailler à la construction du chemin de fer du Pacifique.

Le conseil du comté d'Ottawa s'est réuni à Hull, hier. M. le Dr. Sauvé de Buckingham, a été élu préfet du comté pour l'année courante.

Les autorités municipales songent à faire construire un nouvel égout pour assainir cette partie de la ville qui s'étend du côté de la gare du Canada Atlantique.

Le concert qui doit être donné la semaine prochaine par le club de la glissoire Taché promet d'être l'un des plus beaux qu'on aura jamais entendu en cette ville.

Une somme de \$400 a été soustraite jusqu'à ce jour pour venir en aide à la famille du mécanicien Peterkin, tué accidentellement au Russell ces jours derniers.

Un cheval appartenant à M. Boivin des Chaudières a pris la peur hier sur la rue Sussex et n'a pu être arrêté que sur la rue Wellington. L'animal s'est grièvement blessé dans sa course.

M. Gédéon Thériault a laissé la capitale hier soir pour aller se marier à Beauharnois. M. Thériault est âgé de 73 ans et prend sa troisième femme. Nos bons souhaits à l'heureux couple.

Plusieurs marchands et autres se plaignent du gaz depuis quelques jours, qui n'offre plus la lumière ordinaire. Est-ce que la compagnie veut absolument donner raison à ceux qui demandent avec ardeur la lumière électrique? Ça viendra.

A l'occasion de sa promotion dans le service civil, M. H. Roy a été l'objet hier d'une démonstration des plus flatteuses de la part d'un certain nombre de ses camarades. M. Roy a été transféré du département de l'Intérieur à celui du Secrétaire d'Etat.

Magnon (Doux-Sèves), 24 décembre, 1885.—Grâce à l'emploi régulier que je fais du FRA BRAVAIS, j'ai recouvré mes forces, et je puis, aujourd'hui, sans fatigue, résister au travail le plus opiniâtre; puisse votre précieux remède être connu de l'humanité souffrante. Dans toutes les pharmacies.—Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

Cette après-midi la voiture du gouverneur a été renversée sur la place du Parlement et les chevaux ont pris le mors aux dents. Sans le prompt secours apporté par les deux messieurs Ricard et autres cochers de place qui ont arrêté les chevaux, la voiture aurait été mise en pièces, sur la grille du parc.

Mardi soir MM. Orton et Robertson, tous deux M. P., se rendaient à Rideau Hall quand la voiture qui les portait chavira à l'encoignure d'une rue. Les deux députés ont reçu dans leur chute des blessures qui sans être très graves, ont nécessité toutefois les soins du médecin.

AUX DAMES

M. E. Ackroyd a l'honneur d'informer les dames qu'il vient de recevoir les Nouvelles modes du Printemps de Butterick, dont le GRAND LIVRE pour modistes a paru et est en vente à son magasin, No 70, rue Sparks. N'oubliez pas l'adresse, E. ACKROYD, 70, rue Sparks.

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Garra. Ottawa, 12 mars, 1885.

James Burns, ivrognerie, \$1 d'amende et \$1 de frais.

James Rowan, pour vol chez E. Lang, cause remise à lundi.

Robert O'Neil et Alfred Barrie, pour vol d'un pot de confitures chez M. J. K. St. Warts. La cause de Quail est remise et Barrie est acquitté.

LES RHUMES DE CERVEAU

Le sirop aux hypophosphites est trop connu du public pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge; mais comme il arrive d'ordinaire, au printemps, que les Rhumes et les Bronchites se multiplient, il est bon, à cette époque de l'année, de rappeler aux familles que le sirop aux hypophosphites est un remède précieux contre les diverses affections de la gorge et des poumons.

A la même époque, les Rhumes de cerveau deviennent, eux aussi, plus fréquents et il ne faut pas oublier qu'on s'en guérit aisément avec l'Anti-coryza, poudre blanche que l'on prise comme du tabac.

A vendre dans toutes les pharmacies. Dépôt général, à Québec, dans la pharmacie du Dr. Ed. Morin, 314 rue St Jean.

SOIRÉE

DRAMATIQUE ET MUSICALE

FANFARE DES CHAUDIERES

Le 15 courant

A la Salle de Musique de St Jean-Baptiste (ancienne église) rue Queen. La soirée commencera à 8 heures et les portes seront ouvertes à 7 heures.

PRIX D'ADMISSION: 25 Cents. Autres Signes, 15 Cents.

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co. RUE O'CONNOR. 4 décembre 1884

O. POTVIN, Barbier et Marchand de Tabac

No 161 RUE BROAD, (Vis-à-vis la GARE du PACIFIQUE.)

Des ouvriers sont attachés à cet établissement, pour la coupe des cheveux et la barbe. Dans le département du commerce, se trouve un assortiment complet de Tabacs, Cigares, Pipes, de divers prix et qualité.

Aussi Estampilles de la Poste, pour lettres et journaux. Ottawa, 7 février, 1886. 2 m

LE MUSÉE ROYAL

Cain & Hartay, Propriétaires.

Une semaine, commençant LUNDI, 9 MARS 1886

Nouvel engagement de la Compagnie d'Opéra

ST. QUINTEIN

Avec de nouveaux artistes et de nouvelles pièces.

Matinées: Mardi, Jeudi et Samedi. Prix d'entrée: LE SOIR, 15, 20, 30 et 50 Cents, L'APRÈS-MIDI, 10 et 20 Cents.

A. & S. NORDHEIMER, TORONTO, MONTREAL, OTTAWA. Steinway & Sons, Sons. BO-TON. HAINES BROS., N.Y. GABLER BROS., N.Y. ORGUES, LES PLUS CELEBRES, CHICKERING & Sons, New York. PIANOS ET ORGUES DU MONDE. CONDITIONS LIBÉRALES.

ALPHONSE JULIEN. Entrepreneur de Pompes Funèbres. 263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Sénécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. 3 mai-1 an ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE. Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe. C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884.

ROCKAWAY A VENDRE. Conditions libérales. C'est une voiture de seconde main et en bon ordre. S'adresser à F. J. LY, voliturier, Coin des rues Maria et Bank. Ottawa, 5 Nov. 1885.

MORTGAGE SALE. There will be offered for sale by Public Auction, at 12 o'clock, noon, on Tuesday 17th day of March inst., at the office of L. A. OLIVIER, No. 569 Sussex street, in the City of Ottawa, under the Power of Sale contained in a certain Mortgage which will be produced at the time of sale, the following lands namely: East half of lot No. four, on the North side of Ottawa street, in the City of Ottawa.

AMERS CANADIENS ou TRESOR DES DYSPÉPTIQUES. Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou pétrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilité générale, les maladies du Foie et des Reins, les hydrogies et les Rhumatismes. Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P.Q.

E. G. LAVERDURE. MAGASIN GÉNÉRAL DE FERRONNERIE. Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne: Outils, Clous, Câble, Chaines, Etc. Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastic, Etc. Comme par le passé un assortiment complet de QUINCAILLERIE. 69 & 71 RUE WILLIAM.

ADMINISTRATION. "LE CANADA," QUOTIDIEN. Le seul journal français à Ottawa. Abonnement, \$3.00 par année.

"LE COURRIER DE HULL," HERBOMADAIRE. Renfermant les matières de l'édition Quotidienne. Abonnement, \$1 par année seulement. Les deux éditions payables à l'avance.

AVIS AUX HOTELIERS. Toute personne qui désire obtenir une licence d'hôtel ou de débit de boissons pour l'exercice qui commencera le 1er mai 1885 devra faire parvenir son application à l'inspecteur le ou avant le premier jour d'avril prochain, vu que les applications reçues après cette date ne seront pas prises en considération. Des formulaires d'application pourront être obtenus ou s'adressant au bureau de l'inspecteur, à l'hôtel de ville.

DEBITANTS DE BOISSONS. Toute personne qui désire obtenir une licence d'hôtel ou de débit de boissons pour l'exercice qui commencera le 1er mai 1885 devra faire parvenir son application à l'inspecteur le ou avant le premier jour d'avril prochain, vu que les applications reçues après cette date ne seront pas prises en considération. Des formulaires d'application pourront être obtenus ou s'adressant au bureau de l'inspecteur, à l'hôtel de ville.

Mr. l'Administrateur du "CANADA," OTTAWA.

HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENZATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.